

UNITED NATIONS CONFERENCE ON TRADE AND DEVELOPMENT
Geneva

GUIDE TO UNCTAD PUBLICATIONS, 2000

A selection of the reports and studies published during 2000

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT
Genève

GUIDE DES PUBLICATIONS DE LA CNUCED, 2000

Choix de rapports et d'études publiés en 2000

CONFERENCIA DE LAS NACIONES UNIDAS SOBRE COMERCIO Y DESARROLLO
Ginebra

GUIA DE PUBLICACIONES DE LA UNCTAD, 2000

Principales informes y estudios publicados en 2000

UNITED NATIONS
New York and Geneva
2000

NATIONS UNIES
New York et Genève
2000

NACIONES UNIDAS
Nueva York y Ginebra
2000

UNCTAD/GP/2000

ISSN: 0255-9358

This guide is issued by the UNCTAD Reference Service, Palais des Nations,
1211 Geneva 10, Switzerland.

Ce Guide est publié par le Service de Référence de la CNUCED, Palais des Nations,
1211 Genève 10, Suisse.

La presente Guía es publicada por el Servicio de Referencia de la UNCTAD, Palacio
de las Naciones, 1211 Ginebra 10, Suiza.

SECTION FRANCAISE

Table des matières

	<u>Page</u>
Notes explicatives	57
I. DOCUMENTS DE BASE	58
II. MONDIALIZATION ET STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT.....	62
A. Politiques macro-économiques et politiques de développement	62
B. Mondialisation, financement et développement durable	62
C. Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE).....	62
D. Activités centrales de statistique	63
E. Développement de l'Afrique.....	64
F. Assistance au peuple palestinien.....	64
III. COMMERCE INTERNATIONAL DES BIENS ET SERVICES, ET DES PRODUITS DE BASE.....	65
A. Préparation des futures négociations commerciales multilatérales : Initiatives de négociations.....	65
B. Problèmes fondamentaux relatifs au commerce international	70
C. Produits de base	70
D. Droit et politique de la concurrence et protection des consommateurs.....	71
E. Commerce, environnement et développement	75
F. Système généralisé de préférences	76
G. Information sur les mesures de contrôle commercial.....	77
IV. INVESTISSEMENT, TECHNOLOGIE ET DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES	77
A. Investissements internationaux, sociétés transnationales et courants de technologie.....	77
B. Politiques nationales relatives à l'innovation et à l'investissement	79
C. Développement des entreprises	80
D. Commerce, développement durable et la contribution des femmes et des hommes.....	83
V. INFRASTRUCTURE DES SERVICES POUR LE DEVELOPPEMENT ET EFFICACITE COMMERCIALE.....	83
A. Logistique commerciale.....	83
B. Facilitation du commerce	83
C. Commerce électronique.....	84
VI. PAYS LES MOINS AVANCES, PAYS EN DEVELOPPEMENT SANS LITTORAL ET PAYS EN DEVELOPPEMENT INSULAIRES	85
VII. COOPERATION TECHNIQUE.....	86
VIII. DOCUMENTS DE TRAVAIL.....	87
IX. OCCASIONAL PAPERS (ETUDES SPECIALES)	87

X. DOCUMENTS DE TRAVAIL – SERIE G-2487

Fr
an
ç
a
i
s

Notes explicatives

1. Le *Guide des Publications de la CNUCED, 2000* indique, par matière, la cote et le titre des principaux rapports et études publiés en 2000. Il est divisé en quatre parties : texte anglais, texte français, texte espagnol et texte arabe.
2. Les publications de la CNUCED portant un numéro de vente peuvent être commandées à la Section des ventes et du marketing de l'Organisation des Nations Unies, New York, N.Y. 10017, Etats-Unis, (courrier électronique : publications@un.org), à la Section de vente et commercialisation, Organisation des Nations Unies, 1211 Genève 10, Suisse, (courrier électronique : unpubli@unog.ch), ou par l'intermédiaire de certaines librairies agréées. Veuillez indiquer le numéro de vente dans la commande, qui est payable en dollars des Etats-Unis ou l'équivalent en monnaies convertibles, sans oublier de donner votre adresse.
3. Les documents de la CNUCED de la série "Distribution générale" peuvent être obtenus au fur et à mesure de leur publication contre paiement d'un *abonnement annuel* de 300 dollars, frais d'envoi compris. Les demandes d'abonnement doivent être adressées à la Section de vente et commercialisation de l'Organisation des Nations Unies (voir le paragraphe 2 ci-dessus), à New York ou à Genève.
4. Des *exemplaires isolés* des documents de la CNUCED peuvent être obtenus, dans la limite des stocks disponibles, auprès du Service de références de la CNUCED, Palais des Nations, 1211 Genève 10, Suisse (courrier électronique : reference.service@unctad.org). Prière de préciser la cote des documents demandés. Les commandes de grandes quantités seront transmises à la Section de vente et commercialisation de l'Organisation des Nations Unies.
5. Certains documents, y compris ce Guide, sont également disponibles sur Internet. Veuillez consulter le site : <http://www.unctad.org>.
6. Les documents de la CNUCED, comme ceux des Nations Unies, peuvent être *consultés* dans tous les centres d'information des Nations Unies et bibliothèques depositaires des publications des Nations Unies.
7. Les documents publiés par la CNUCED de 1965 à 2000 ainsi que toutes les publications ayant un numéro de vente et ayant paru pendant cette période existent sous forme de microfiches en anglais et en français (2,50 dollars la fiche argentique et 2 dollars la fiche diazo). S'adresser à la Section de vente et commercialisation de l'Organisation des Nations Unies à Genève (voir le paragraphe 2 ci-dessus).
8. Des exemplaires du *Guide des publications* peuvent être obtenus par les administrations publiques nationales, les universités, les instituts de recherche et établissements analogues qui en ont besoin aux fins de référence, auprès du Service de références de la CNUCED (voir le paragraphe 4 ci-dessus).

I. DOCUMENTS DE BASE

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement Dixième session, Bangkok, Thailand, 12-19 février 2000

- TD/380 *Rapport du Secrétaire général de la CNUCED à la dixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.*
- TD/386 *Plan d'action*
- TD/390 *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sur sa dixième session. Tenue à Bangkok, Thaïlande, du 12-19 février 2000*

Français

Table ronde de haut niveau sur le commerce et le développement : Orientations pour le vingt et unième siècle

- TD(X)/RT.1/1 *Répartition des revenus et développement*
- TD(X)/RT.1/2 *La politique commerciale comme politique de développement: bilan et perspectives d'une expérience semi-séculaire*
- TD(X)/RT.1/3 *Le conflit historique du socialisme et du capitalisme et la transformation post-socialiste*
- TD(X)/RT.1/4 *Mondialisation et stratégies de développement*
- TD(X)/RT.1/5 *La gouvernance économique et ses institutions dans une économie politique mondialisée: incidences pour les pays en développement*
- TD(X)/RT.1/6 *Dépendance économique à l'égard des produits de base*
- TD(X)/RT.1/7 *L'industrialisation dans le cadre des nouvelles règles de l'OMC*
- TD(X)/RT.1/8 *Obstacles au commerce des produits agricoles, négociations commerciales et intérêts des pays en développement*

TD(X)/RT.1/9	<i>Les mutations technologiques et les perspectives de développement en tant qu'objectif évolutif</i>
TD(X)/RT.1/10	<i>La coopération régionale dans un environnement mondial en mutation: succès et échecs de l'Asie de l'Est</i>
TD(X)/RT.1/11	<i>Financing for Development: Current Trends and Issues for the Future</i> [en anglais seulement]
TD(X)/RT.1/13	<i>Order, Rule of Law and Moral Norms</i> [en anglais seulement]

Table ronde sur les sociétés transnationales (STN), les petites et moyennes entreprises (PME) et le développement

UNCTAD/ITE/TEB/1	<i>TNC-SME Linkages for Development. Issues-experiences-best practices. Proceedings of the Special Round Table on TNCs, SMEs and Development, UNCTAD X, Bangkok, 15 February 2000</i> [en anglais seulement]
------------------	--

Conseil du commerce et du développement

Session ordinaire

TD/B/47/11 (Vol. I)	<i>Rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa quarante-septième session (9-20 octobre 2000). Vol. I : Rapport à l'Assemblée générale des Nations Unies</i>
TD/B/47/6	<i>Débat de haut niveau: L'intégration régionale et l'économie mondiale.</i> Note thématique du secrétariat de la CNUCED
TD/B/47/8 TD/B/WP/132	<i>Plan indicatif de la coopération de la CNUCED pour le 2001.</i> Note du secrétariat de la CNUCED

Sessions directives

TD/B/EX(24)/3	<i>Rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa vingt-quatrième réunion directive (24 mars et 12 mai 2000)</i>
---------------	---

TD/B/EX(25)/5 *Rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa vingt-cinquième réunion directive (22 septembre 2000)*

Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget programme

TD/B/47/3 *Rapport du Groupe de travail sur la reprise de sa trente-cinquième session (13 mars, 20-21 mars et 7-19 avril 2000)*
TD/B/WP/126
TD/B/47/9 *Rapport du Groupe de travail sur la reprise de sa trente-sixième session (11-15 septembre 2000)*
TD/B/WP/134

Français

Réunions d'experts

Commission du commerce des biens et services, et des produits de base

TD/B/COM.1/31 *Rapport de la Réunion d'experts sur les incidences de la réforme de l'agriculture sur les pays les PMA et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires, et les moyens de répondre aux préoccupations de ces pays dans le cadre des négociations commerciales multilatérales (24-26 juillet 2000)*
TD/B/COM.1/EM.11/3

TD/B/COM.1/32 *Rapport de la Réunion d'experts sur l'expérience des pays en matière de réglementation et de libéralisation: exemples concernant le secteur des services de construction et sa contribution au développement des pays en développement (23-25 octobre 2000)*
TD/B/COM.1/EM.12/3

TD/B/COM.1/33 *Rapport de la Réunion d'experts sur les systèmes et l'expérience des pays en matière de protection des connaissances traditionnelles, de l'innovation et des pratiques (30 octobre-1 novembre 2000)*
TD/B/COM.1/EM.13/3

TD/B/COM.1/34 *Rapport de la Réunion d'experts sur les incidences des mesures antidumping et des mesures compensatoires (4-6 décembre 2000)*
TD/B/COM.1/EM.14/3

Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes

TD/B/COM.2/26 *Rapport de la Réunion d'experts sur les fusions-acquisitions:*

TD/B/COM.2/EM.7/3	<i>mesures visant à optimiser les incidences positives et à minimiser les éventuelles incidences négatives de l'investissement international (19-21 octobre 2000)</i>
TD/B/COM.2/25 TD/B/COM.2/ISAR/10	<i>Rapport du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de compatibilité et de publication sur sa dix-septième session (3-5 juillet 2000)</i>
TD/B/COM.2/27 TD/B/COM.2/EM.8/3	<i>Rapport de la Réunion d'experts sur les mesures pouvant être prises par des pays d'origine (8-10 novembre 2000)</i>

Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement

TD/B/COM.3/30 TD/B/COM.3/EM.9/3	<i>Rapport de la Réunion d'experts sur le commerce électronique et le tourisme (18-20 septembre 2000)</i>
TD/B/COM.3/31 TD/B/COM.3/EM.11/3	<i>Rapport de la Réunion d'experts sur les relations entre les PME et les sociétés transnationales en vue de promouvoir la compétitivité des PME (27-29 novembre 2000)</i>
TD/B/COM.3/32 TD/B/COM.3/EM.10/3	<i>Rapport de la Réunion d'experts sur la mise en valeur des ressources humaines et la formation en matière de services d'appui au commerce: les clefs d'une croissance offrant un potentiel particulier pour les PMA (13-15 décembre 2000)</i>

Publications annuelles ou paraissant à certains intervalles:

UNCTAD/TDR/2000 (n° de vente F.00.II.D.19)	<i>Rapport sur le commerce et le développement, 2000: Croissance et déséquilibre de l'économie mondiale</i>
UNCTAD/TDR/2000 (Aperçu général)	<i>Rapport sur le commerce et le développement, 2000: Aperçu général par le Secrétaire général de la CNUCED</i>
UNCTAD/LDC/2000 (n° de vente F.00.II.D.21)	<i>Les pays les moins avancés: Rapport 2000 Aide, flux financiers privés et endettement extérieur: le défi du financement du développement dans les PMA</i>

UNCTAD/LDC/2000 (Aperçu général)	<i>Les pays les moins avancés Rapport 2000: Aperçu général par le Secrétaire général de la CNUCED</i>
UNCTAD/WIR/2000 (n° de vente E.00.II.D.20)	<i>The World Investment Report 2000: Cross-Border Mergers and Acquisitions and Development</i> [en anglais seulement]
UNCTAD/WIR/2000 (Aperçu général)	<i>Rapport sur l'investissement dans le monde 2000: Les fusions et acquisitions internationales et le développement. Vue d'ensemble</i>
UNCTAD/RMT/(2000)/1 (n° de vente E.00.II.34)	<i>Review of Maritime Transport 2000</i> [en anglais seulement]

Français

II. MONDIALISATION ET STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT

A. Politiques macro-économiques et politiques de développement

UNCTAD/TDR/(2000) (n° de vente F.00.II.D.19)	<i>Rapport sur le commerce et le développement, 2000. Croissance et déséquilibre de l'économie mondiale.</i> Aborde la question de savoir si la reprise que connaît actuellement l'économie mondiale repose sur des fondements solides. Les résultats récents ainsi que les perspectives immédiates en matière de croissance, de commerce et de flux de capitaux y sont exposés et l'on y trouve qui plus est une mise en perspective historique de certains des déséquilibres macroéconomiques mondiaux du moment. Dans le Rapport on se penche en outre de près sur la reprise en Asie en s'employant à déterminer à quel point les politiques mises en œuvre ont favorisé ou entravé ce processus, si les avantages en ont été équitablement répartis et si un nouveau cheminement de croissance propre à remédier aux séquelles sociales et économiques de la crise financière est en voie d'émergence.
UNCTAD/TDR/(2000) (Aperçu général)	<i>Rapport sur le commerce et le développement, 2000: Aperçu général par le Secrétaire général de la CNUCED</i>
UNCTAD/GDS/Misc.2	<i>The Integration between Macroeconomic Reform and Micro-level industrial activities.</i> [en anglais seulement]

B. Mondialisation, financement et développement durable

- Issue 8 *Newsletter on Greenhouse Gas Emissions Trading. Issue 8, September 2000.* [en anglais seulement]
- UNCTAD/GDS/GFSB/
Misc.7/Rev.1 *The Clean Development Mechanism. Building International Public-Private Partnerships under the Kyoto Protocol: Technical, Financial and Institutional Issues*
[en anglais seulement]

C. Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE)

- UNCTAD/GDS/DMFAS/
Misc. 13 *DMFAS Bulletin n° 12, Hiver 1999/2000*
- UNCTAD/GDS/DMFAS/
Misc. 17 *DMFAS Progress Report 1998-1999*
[en anglais seulement]
- UNCTAD/GDS/DMFAS/
Misc. 3/Rev.3 *Glossaire de la dette et du SYGADE – Système de gestion et d'analyse de la dette*
- UNCTAD/GDS/DMFAS/
Misc.4/Rev.4 *SYGADE 5.2 Note d'Information Technique*
- UNCTAD/GDS/DMFAS/
Misc.6/Rev.5 *SYGADE 5.2 – Besoin en équipements, logiciels et formation*
- UNCTAD/GID/DMS/17/
Rev.7 *Le Programme SYGADE – Une brève description. Mise à jour de décembre 2000*

D. Activités centrales de statistique

- TD/B/CN.1/CPB/L.74-87
(série 2000) *Bulletin mensuel des prix des produits de base Vol. XIX, N° 11, 12 et 13 et Vol. XX, N° 1 à 12*
[Trilingue, anglais/français/espagnol]
- TD/B/CN.1/CPB/L.86/
Add.1 *1960-1999 Supplement au Bulletin mensuel des prix des produits de base* [Trilingue, anglais/français/espagnol]

TD/STAT/25 *Manuel de Statistiques de la CNUCED (2000)*
(n° de vente E/F.00.II.D.30) [Bilingue, anglais/français]

TD/STAT/25/CD *Manuel de Statistiques de la CNUCED: An 2000 CD-ROM*
(n° de vente E/F.00.II.D.1) [Bilingue, anglais/français]

Base de données

ETS (Economic Time Series – séries chronologiques économiques)

L'ETS est essentiellement un répertoire de données fournies par des institutions extérieures, mais stockées sous une présentation commune selon une unique convention de codage, qui en facilite l'accès et la mise à jour. Outre les données provenant de sources extérieures, l'ETS contient des données de sources internes et les données nécessaires au programme de publications de la CNUCED.

La couverture est limitée aux statistiques économiques et sociales du type comptes nationaux, balance des paiements, dettes et flux financiers, production industrielle et agricole, commerce international, financement institutionnel et public, prix des produits de base, taux de change, main d'œuvre, démographie et état civil, etc. Les principales institutions contributrices sont l'ONU et ses commissions régionales, la Banque mondiale, le FMI, l'OCDE, la FAO, l'ONUDI, l'OIT et l'UNESCO, ainsi que certaines institutions privées et ONG. La CNUCED recueille également des données, peu nombreuses mais importantes, auprès de certains pays et d'entreprises commerciales. Les données (de l'ordre supérieur d'un million) des séries chronologiques contenues dans la banque de données portent sur la période de 1948 à 2000, avec, dans certains cas, des projections jusqu'en 2025. La périodicité des séries chronologiques peut être mensuelle, trimestrielle, annuelle (année civile ou exercice financier), etc. La couverture par pays est mondiale, les séries pour les groupements régionaux et économique-politiques étant généralement établies au moment de la recherche.

E. Développement de l'Afrique

TD/B/47/4 *Les flux des capitaux et la croissance en Afrique*
UNCTAD/GDS/MDPB/7

TD/B/EX(24)/2 *Déclaration du Caire et Plan d'action du Caire. Note du*
secrétariat de la CNUCED. [en anglais et français seulement]

TD/B/EX(25)/2 *Contribution de la CNUCED à la mise en oeuvre du nouveau*
Programme des Nations Unies pour le développement de
l'Afrique dans les années 1990: activités de la CNUCED en
faveur de l'Afrique – Rapport du Secrétaire général de la
CNUCED

F. Assistance au peuple palestinien

TD/B/47/5

Rapport sur l'Assistance de la CNUCED au Peuple Palestinien.

Alors que les besoins de développement de l'économie palestinienne posent de nouveaux défis aux responsables des politiques, les perspectives de croissance continuent d'être entravées par des faiblesses structurelles d'origine historique. Le nouvel environnement politique régissant l'activité économique depuis les accords israélo-palestiniens de 1993 a beaucoup contribué à améliorer le cadre réglementaire et les conditions matérielles nécessaires à une reprise de l'économie, soutenue par un secteur privé dynamique. Toutefois, tout un éventail de questions macroéconomiques et sectorielles doivent encore être réglées maintenant que l'économie palestinienne est prête à renforcer la coopération régionale et à s'intégrer davantage dans l'économie mondiale. Le programme d'assistance au peuple palestinien de la CNUCED vise depuis 1995 à offrir une assistance technique concrète pour examiner les problèmes qui se posent et des questions d'ordre technique, donner des conseils sur les mesures de politique générale à adopter et renforcer les capacités des décideurs et agents du secteur privé intervenant dans le développement des secteurs du commerce, des finances et des services connexes. Dans ce domaine, les activités de la CNUCED s'articulent autour de quatre catégories de programmes : politiques et stratégies en matière de commerce; facilitation du commerce et

logistique; finances et développement, et politique en matière d'entreprises, d'investissements et de concurrence. En établissant un lien entre les résultats de la recherche analytique et empirique menée dans ces domaines et les besoins précis d'assistance technique recensés par l'Autorité palestinienne, le secrétariat a pu offrir une assistance technique ciblée dans les secteurs relevant de sa compétence. Cela a contribué à mobiliser un financement bilatéral et multilatéral croissant pour les projets de la CNUCED afin d'entreprendre la réforme et la modernisation de secteurs clés de la politique économique palestinienne, tout en resserrant les liens de coopération avec les autres organismes qui apportent leur concours au peuple palestinien.

UNCTAD/GDS/SEU/3 *Cooperation between the Palestinian Authority, Egypt and Jordan to enhance subregional trade-related services.*
[en anglais et arabe seulement]

III. COMMERCE INTERNATIONAL DES BIENS ET SERVICES ET DES PRODUITS DE BASE

A. Préparation des futures négociations commerciales multilatérales : Initiatives de négociations

UNCTAD/ITCD/TSB/10 *Positive Agenda and Future Trade Negotiations.*
(n° de vente E.00.II.D.8) [en anglais seulement]

UNCTAD/ITCD/TSB/9 *Trade Agreements, Petroleum and Energy Policies.*
[en anglais seulement]

TD/B/COM.1/EM.12/2 *Réglementation et libéralisation dans le secteur des services de construction et contribution de ce secteur au développement des pays en développement.* Les gouvernements des pays en développement devraient jouer un rôle actif au niveau national et dans les négociations multilatérales afin de promouvoir le développement de leur secteur des services de construction (bâtiment et travaux publics ou BTP). Les experts pourraient examiner les questions suivantes: 1) instruments et

stratégies de l'action des pouvoirs publics visant à mettre en place des capacités nationales dans les services de construction, tels que renforcement de la capacité technologique -meilleure utilisation de la technologie de l'information et recours au commerce électronique -, amélioration de l'accès à des

ressources financières, exploitation judicieuse des possibilités qu'offre l'aide multilatérale et bilatérale, 2) stratégie à suivre dans les négociations commerciales multilatérales pour obtenir un accès aux marchés significatif pour les entreprises des pays en développement, tout en maximisant les avantages retirés par les pays en développement dans la poursuite de leurs complexes, objectifs sociaux et de développement 3) problèmes spécifiques à étudier lors de négociations multilatérales: réglementations nationales, normes techniques, conditions et formalités à remplir pour la délivrance de licences ou la reconnaissance de qualifications, restrictions au mouvement des personnes, pratiques suivies en matière de marchés publics, aide liée, subventions, dispositions relatives au transfert de technologie, 4) libéralisation au niveau sous-régional en tant que moyen de mettre en place des capacités d'exportation.

TD/B/COM.1/32
TD/B/COM.1/EM.12/3

Rapport de la Réunion d'experts sur l'expérience des pays en matière de réglementation et de libéralisation: exemples concernant le secteur des services de construction et sa contribution au développement des pays en développement (23-25 octobre 2000)

Incidence de la réforme de l'agriculture sur les PMA et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires, et moyens de répondre aux préoccupations de ces pays dans le cadre des négociations commerciales multilatérales. Au cours des négociations du Cycle d'Uruguay sur l'agriculture, des préoccupations ont été exprimées au sujet des incidences négatives (à court terme) que la mise en oeuvre de l'Accord sur l'agriculture, et plus particulièrement des engagements concernant la réduction des subventions à l'exportation, pourrait avoir sur les pays les moins avancés (PMA) et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires, en raison surtout de l'augmentation du coût total des importations de produits alimentaires résultant de la hausse attendue des prix agricoles. Afin d'apaiser ces craintes, les États membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont adopté, dans le cadre des accords du Cycle d'Uruguay, la "décision sur les mesures concernant les effets négatifs possibles du programme de réforme sur les pays les moins avancés et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires". La présente note d'information suggère que la mise en oeuvre de la décision n'a pas donné de résultats satisfaisants, essentiellement pour trois raisons.

Premièrement, la décision ne prévoit pas de mécanisme opérationnel chargé d'appliquer les mesures de soutien qui y sont spécifiées. Deuxièmement, rien n'a été tenté à l'OMC pour évaluer systématiquement quelles incidences la mise en oeuvre de l'Accord sur l'agriculture pouvait avoir sur les PMA et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires, bien que plusieurs des mesures de soutien décrites dans la décision semblent dépendre de telles évaluations. Troisièmement, les effets induits de l'Accord sur l'agriculture dans chaque pays (par exemple l'augmentation du coût total des importations de produits alimentaires due à l'élimination des réductions de prix obtenues des pays exportateurs avant 1995) ont à peine fait l'objet d'un débat de fond à l'OMC quand a été examinée la suite donnée à la décision, même si, pour certains aspects de l'Accord sur l'agriculture, les incidences, bien qu'apparemment négligeables au niveau mondial, ne peuvent être

diagnostiquées à l'échelon de chaque pays. La présente note d'information traite des incidences de l'Accord sur l'agriculture sur les PMA et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires et tente de cerner les questions qui pourraient retenir l'attention de la réunion d'experts quand elle examinera les moyens de répondre aux préoccupations que suscitent dans les PMA et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires leurs problèmes spécifiques liés à la réforme de l'agriculture.

TD/B/COM.1/31
TD/B/COM.1/EM.11/3

Rapport de la Réunion d'experts sur les incidences de la réforme de l'agriculture sur les PMA et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires, et les moyens de répondre aux préoccupations de ces pays dans le cadre des négociations commerciales multilatérales (26 février 2001)

TD/B/COM.1/EM.14/2

Incidence des mesures antidumping et des mesures compensatoires. Autorisées par les règles du GATT/OMC les procédures antidumping et les actions en compensation sont devenues les mesures commerciales correctives le plus couramment appliquées; au cours des 10 dernières années, 2 500 procédures et près de 300 actions ont ainsi été engagées et notifiées au GATT/OMC. Le renforcement des disciplines multilatérales relatives aux sauvegardes – notamment l'interdiction et la disparition des restrictions volontaires à l'exportation ainsi que les engagements pris dans le cadre de l'Accord sur les textiles et les vêtements de supprimer

Français

progressivement les contingents relevant de l'Arrangement multifibres (AMF) - semble avoir entraîné un recours accru aux mesures antidumping. Certains pays et certains secteurs comme la sidérurgie et les textiles sont davantage visés que d'autres. Par ailleurs, les mesures antidumping ont été utilisées de manière croissante par des pays qui n'étaient pas coutumiers du fait, en particulier des pays en développement, qui ont été nombreux à adopter une législation en matière de droits antidumping et de droits compensateurs depuis l'entrée en vigueur des Accords de l'OMC. Les pays en développement continuent d'être la cible privilégiée des mesures antidumping, ce qui a pour effet de créer un climat d'instabilité et d'incertitude pour leurs exportations, d'où une diminution du volume de leurs échanges ainsi que de leurs parts de marché. Le recours accru aux mesures antidumping et la multiplication des différends qui en découlent ont incité de nombreux pays, notamment plusieurs pays en développement, à demander que des améliorations soient apportées aux modalités d'application de ces mesures. La présente note recense quelques-unes des principales questions et préoccupations que suscitent actuellement les mesures antidumping et les mesures compensatoires, et auxquelles les experts pourraient répondre à la lumière de leur expérience de situations concrètes.

TD/B/COM.1/34

Rapport de la Réunion d'experts sur les incidences des mesures

- TD/B/COM.1/EM.14/3 *antidumping et des mesures compensatoires*
(4-6 décembre 2000)
- UNCTAD/DITC/TNCD/1 *International Trade in Genetically Modified Organisms and
Multilateral Negotiations.* [en anglais seulement]
- TD/B/COM.1/14/Rev.1 *Incidences tarifaires du Cycle d'Uruguay sur les exportations
des pays en développement: crêtes tarifaires et progressivité des
droits.* Dans la présente étude, nous analysons les incidences
tarifaires qu'auront les résultats du Cycle d'Uruguay sur les
produits provenant de pays en développement, lorsque toutes
les concessions décidées dans le Cycle auront été mises en
oeuvre, sur les quatre grands marchés importateurs
développés (Canada, Union européenne, Japon, États-Unis)
ainsi que sur quatre marchés de pays en développement (Brésil,
Chine, République de Corée et Malaisie). L'étude initiale a été
révisée essentiellement pour tenir compte de la mise à jour
des données relatives aux droits et redevances à
l'importation effectivement appliqués au Japon par suite
des nouvelles

mesures de tarification (2000) et en Chine (1998); des taux de droits appliqués dans le cadre du système généralisé de préférences, ainsi que de l'estimation de l'équivalent ad valorem des taux de droits spécifiques à l'issue du Cycle d'Uruguay, fondées sur la valeur unitaire moyenne des importations en 1996 et 1997. Même après le Cycle d'Uruguay, les pays en développement se heurtent à des droits élevés et souvent progressifs. Quelque 10 % des droits des quatre grands marchés importateurs développés resteront supérieurs à 12 % ad valorem lorsque tous les résultats du Cycle d'Uruguay auront été mis en oeuvre, même compte tenu des taux SGP. Ces quatre marchés appliquent des droits très élevés pouvant atteindre entre 350 et 900 % à d'importants produits d'exportation des pays en développement, essentiellement des denrées alimentaires de base et des chaussures. Un cinquième des crêtes tarifaires des États-Unis, quelque 30 % de celles du Japon et de l'Union européenne et environ un septième de celles du Canada dépassent 30 %. Les pays en développement examinés appliquent proportionnellement davantage de droits supérieurs à 12 % que les quatre grands marchés développés mais ont moins de taux extrêmement élevés. Les crêtes tarifaires ont une incidence importante sur les exportations de produits tant agricoles qu'industriels. Les produits les plus touchés sont certaines grandes denrées de base, comme le sucre, le riz, les produits laitiers, la viande, les fruits, les légumes, les poissons, etc., les produits de l'industrie alimentaire, les textiles et vêtements, les chaussures, articles en cuir et accessoires de voyage, les produits du secteur automobile, les produits électroniques grand public et les montres. Pour le moment, ces crêtes tarifaires continuent de coexister avec l'application de contingents très restrictifs pour les textiles et vêtements sur trois des principaux marchés développés, ainsi qu'avec des restrictions à l'importation rigoureuses appliquées pour des raisons sanitaires et phytosanitaires. Outre les obstacles dus à des droits extrêmement élevés et à d'autres mesures de protection, la progressivité des droits demeure une entrave importante qui empêche les pays en développement d'exporter des produits industriels. Cette progressivité est particulièrement prononcée justement dans les branches de production dans

lesquelles un plus large éventail de pays en développement pourraient être compétitifs: industrie alimentaire, textiles, vêtements et chaussures et produits de l'industrie du bois.

B. Problèmes fondamentaux relatifs au commerce international

UNCTAD/ITCD/TAB/3 (n° de vente E.00.II.D.23)	<i>E-Commerce, WTO and Developing Countries. Policy Issues in International Trade and Commodities Study Series No. 2</i> [en anglais seulement]
UNCTAD/ITCD/TAB/4 (n° de vente E.00.II.D.24)	<i>Assessing the Results of General Equilibrium Studies of Multilateral Trade Negotiations. Policy Issues in International Trade and Commodities Study Series No. 3</i> [en anglais seulement]
UNCTAD/ITCD/TAB/5 (n° de vente E.00.II.D.36)	<i>Tariffs, Taxes and Electronic Commerce: Revenue Implications for Developing Countries. Policy Issues in International Trade and Commodities Study Series No. 5</i> [en anglais seulement]
UNCTAD/ITCD/TAB/6 (n° de vente E.00.II.D.25)	<i>What can the Developing Countries Infer from the Uruguay Round Models for Future Negotiations. Policy Issues in International Trade and Commodities Study Series No. 4</i> [en anglais seulement]
UNCTAD/ITCD/TAB/7 (n° de vente E.00.II.D.26)	<i>Industrial Policy and the WTO. Policy Issues in International Trade and Commodities Study Series No. 6</i> [en anglais seulement]

C. Produits de base

UNCTAD/ITCD/COM/25 (n° de vente E.00.II.D.9)	<i>Handbook of World Mineral Trade Statistics 1993 – 1998.</i> [en anglais seulement]
TD/JUTE.3/7	<i>Instrument international de coopération de 2000 sur le jute et les articles en jute</i>
UNCTAD/DITC/COM/23	<i>Subsidies, countervailing measures and developing countries: with a focus on the Agreement on Subsidies and Countervailing Measures</i> [en anglais seulement]

UNCTAD/DITC/COM/24	<i>Effets des fusions, acquisitions, coentreprises et autres formes de partenariat sur la diversification, en particulier dans le secteur de l'industrie alimentaire</i> [en français seulement]
UNCTAD/ITCD/COM/27	<i>Recent and planned changes in production capacity for bauxite, alumina and aluminium</i> [en anglais seulement]
UNCTAD/ITCD/COM/28	<i>Policies for small-scale sugar cane growing in Swaziland</i> [en anglais seulement]
UNCTAD/DITC/COM/TM/1 UNCTAD/ITE/Misc.23	<i>Strategies for Diversification and Adding Value to Food Exports: A Value Chain Perspective</i> [en anglais seulement]

D. Droit et politique de la concurrence et protection des consommateurs

TD/B/COM.2/CLP/15	<i>Handbook on Competition Legislation</i> [anglais/français]
TD/B/COM.2/CLP/16	<i>Répertoire des autorités chargées des questions de concurrence</i>
TD/RBP/CONF.5/3	<i>Evaluation du fonctionnement de l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives.</i> La présente note retrace les principaux faits relatifs au droit et à la politique de la concurrence qui se sont produits aux niveaux national, régional et multilatéral plus particulièrement depuis novembre 1995, c'est-à-dire depuis que s'est tenue la troisième Conférence des Nations Unies chargée de revoir tous les aspects de l'Ensemble de principes et de règles. Au niveau multilatéral, il est fait état de la coopération de la CNUCED avec la Banque mondiale et l'OMC ainsi que des résultats de la dixième session de la Conférence qui s'est tenue en février 2000. La note fait le point du fonctionnement de l'Ensemble dans le domaine de la concurrence et à cet effet en analyse les principales dispositions, met en relief leur caractère d'actualité et évalue jusqu'à quel point elles sont mises en oeuvre. Elle fait une évaluation de l'application, jusqu'à ce jour, par les États membres de la CNUCED et le Groupe intergouvernemental d'experts du

droit et de la politique de la concurrence, de la résolution adoptée par la troisième Conférence de révision, en appelant l'attention sur la coopération technique, les consultations informelles et certaines études réalisées par le Groupe. Enfin, la note expose les activités dont la quatrième Conférence de révision pourrait vouloir donner le départ dans le domaine du droit et de la politique de la concurrence à la suite des décisions prises à la dixième session de la Conférence.

TD/RBP/CONF.5/4 et
Corr.1

L'expérience acquise dans le domaine de la Coopération internationale concernant la politique de concurrence et les mécanismes utilisés. Dans le présent rapport, le secrétariat examine trois types d'instruments internationaux traitant du droit et de la politique de la concurrence, à savoir: les accords bilatéraux de coopération à l'application du droit de la concurrence; les accords instituant le libre-échange, une union douanière ou un marché commun; les instruments multilatéraux. La mise en œuvre de ces accords a contribué à atténuer les conflits entre gouvernements et a favorisé le respect de la concurrence. Il reste que l'essor de la coopération dans ce domaine continue d'être entravé par plusieurs problèmes et que les pays en développement n'ont pas été, jusqu'à présent, suffisamment représentés. Afin de surmonter ces obstacles et de promouvoir la participation des pays en développement, il serait nécessaire d'instaurer progressivement des relations de confiance réciproque en concluant des accords de coopération tout d'abord simples, puis de plus en plus complexes. Une coopération équilibrée entre pays en développement permettrait à ceux-ci d'acquérir une première expérience qui faciliterait l'établissement d'une collaboration fructueuse avec des partenaires plus avancés. À cette fin, les accords instituant le libre-échange ou un marché commun pourraient constituer un cadre propice, mais les règles, les institutions et les mécanismes régionaux devraient être adaptés en conséquence, en veillant à ce que les régimes nationaux, sous-régionaux et interrégionaux de concurrence soient suffisamment compatibles. Le mécanisme de consultation créé en application de l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives pourrait servir à discuter de la marche à suivre ainsi que du juste milieu à trouver entre les rapprochements nécessaires et les divergences acceptables en matière de législation et de politique de la concurrence; il pourrait aussi promouvoir la coopération dans des cas particuliers. Ces consultations pourraient contribuer aux discussions en cours ou à de futures négociations au sein de l'Organisation mondiale du commerce.

Français

TD/RBP/CONF.5/5 et

Examen des programmes d'assistance technique, de services

Corr.1

consultatifs et de formations dans le domaine du droit et de la politique de la concurrence. La CNUCED exécute divers types de programmes d'assistance technique, de services consultatifs et de formation relatifs au droit et à la politique de la concurrence dans les pays en développement et dans les

pays en transition en fonction des demandes qu'elle reçoit, des besoins des pays concernés et des ressources disponibles. Les activités de coopération technique du secrétariat de la CNUCED exposées dans la présente note entrent dans trois grandes catégories: activités nationales; activités régionales et sous-régionales; participation à des séminaires et conférences. On trouvera aussi dans ce document des extraits des réponses à la note adressée par le Secrétaire général de la CNUCED aux États membres et aux organisations internationales pour leur demander de communiquer des renseignements sur les activités bilatérales ou multilatérales de coopération technique qu'ils avaient menées ou prévoyaient de mener ou dont ils avaient été les destinataires, dans le domaine du droit et de la politique de la concurrence. Les points saillants des réponses concernant l'assistance technique demandée dans des secteurs particuliers du droit et de la politique de la concurrence ou les questions à traiter en priorité sont repris dans une rubrique distincte.

TD/RBP/CONF.5/6

Politique de concurrence et exercice des droits de propriété intellectuelle. Les grands pays et régions développés adoptent généralement une position favorable à l'égard des droits de propriété intellectuelle (DPI) dans leur politique de concurrence. Les autorités peuvent toutefois prendre des mesures si elles constatent, après avoir examiné avec pragmatisme chaque cas individuellement, qu'une entreprise dont la position dominante repose sur des DPI restreint abusivement la concurrence sur les marchés considérés. Les restrictions imposées par des cartels, les comportements d'exclusion et les situations de monopole dont tirent parti les entreprises en position dominante, les pratiques ou les concentrations qui risquent de faire obstacle à l'innovation technologique (y compris lorsqu'il s'agit de normes de facto exclusives, de l'accès à des services essentiels et des effets réseau) et les conséquences de la concession de brevets ayant un champ d'application trop étendu sont l'objet de leurs préoccupations. Les autres pays ou régions, bien que traitant parfois des questions relatives aux DPI dans leur législation sur la concurrence, possèdent une expérience limitée dans ce domaine. Au regard des problèmes susceptibles de se poser en matière de politique de concurrence à mesure que l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC) est exécuté et, compte tenu du caractère de plus en plus international des innovations et des effets réseau à l'échelle mondiale dans le secteur de

l'informatique, il faut s'attendre à ce qu'il soit fait davantage appel aux mécanismes de coopération prévus par l'Accord. Il faudrait en conséquence s'employer à promouvoir une compréhension et une confiance réciproques dans ce domaine.

TD/RBP/CONF.5/7

Loi type sur la concurrence. Série de la CNUCED sur les questions relatives au droit et à la politique de la concurrence.

TD/RBP/CONF.5/16

Rapport de la quatrième Conférence des Nations Unies chargée de revoir tous les aspects de l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives.

Genève, 25-29 septembre 2000.

- UNCTAD/ITCD/CLP/
Misc.9 *The Development Dimension of Competition.*
[en anglais seulement]
- UNCTAD/ITCD/CLP/
Misc.12 *Diseño de un modelo de abogacía de la competencia en el contexto de la implantación de las políticas de competencia en América Latina.* [en espagnol seulement]
- UNCTAD/ITCD/CLP/
Misc.13 *Recent Developments in Trade and Competition Issues in the Services Sector: a Review of Practices in Travel and Tourism.*
[en anglais seulement]
- UNCTAD/ITCD/CLP/
Misc.14 *The role of competition policy for development in globalizing world markets.* Papers presented at the pre-UNCTAD X Seminar (Geneva, 14-15 June 1999). [en anglais seulement]
- UNCTAD/ITCD/CLP/
Misc.15 *Réglementation communautaire de la concurrence et renforcement du processus d'intégration économique en Afrique Centrale.* L'étude examine le projet de loi qui servira à surveiller le processus concurrentiel au sein des économies de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) en vue de renforcer leur intégration économique; d'autre part, elle analyse les modalités de la mise en application effective de ce projet de loi, en tenant compte du cadre institutionnel et réglementaire actuel relatif à la promotion de la concurrence dans les Etats membres de ce regroupement économique. Etant donné la faiblesse des capacités institutionnelles dont disposent ces Etats pour lutter contre les pratiques anticoncurrentielles au niveau national, l'étude ébauche des pistes de réflexion qui pourraient favoriser l'éclosion d'un régime réglementaire axé sur la défense de la concurrence en Afrique centrale, dans la perspective d'une

intégration plus poussée des économies de cette région, dans un contexte de globalisation et de libéralisation de l'économie mondiale. [en français seulement]
- UNCTAD/ITCD/CLP/
Misc.16 *Competition Policy in Countries in Transition – Legal Basis and Practical Experience.* [en anglais seulement]

UNCTAD/ITCD/CLP/
Misc.18 *Competition policy, trade and development in the Common Market for Eastern and Southern Africa.* [en anglais seulement]

E. Commerce, environnement et développement

UNCTAD/ITCD/TED/4
(n° de vente F.99.II.D.18) *Le commerce international et la protection de l'environnement à Madagascar – Etudes analytiques sur le commerce, l'environnement et le développement No. 2*
[en français seulement]

UNCTAD/ITCD/TED/5
(n° de vente E.00.II.D.10) *Rubber and the Environment – Proceedings of the Joint Workshop of the United Nations Conference on Trade and Development and the International Rubber Study Group.*
[en anglais seulement]

UNCTAD/ITCD/TED/6
(n° de vente E.00.II.D.12) *Achieving Objectives of Multilateral Environmental Agreements: A Package of Trade Measures and Positive Measures – Elucidated by Results of Developing Country Case Studies.*
[en anglais seulement]

TD/B/COM.1/EM.13/2 *Systèmes de protection des savoirs, innovations et pratiques traditionnelles et expérience acquise au niveau national en la matière. L'importance de la protection des savoirs, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales (ST) est de plus en plus reconnue dans les instances Internationales. Les pays en développement s'efforcent d'obtenir que les avantages des innovations cumulatives associées aux ST bénéficient aux détenteurs de ces savoirs tout en renforçant le développement socio-economique. Ils cherchent également à prévenir l'appropriation illicite des ST avec une rémunération minimale ou sans rémunération aucune pour les dépositaires de ces savoirs et sans leur consentement préalable donné en connaissance de cause. A partir des travaux menés dans d'autres organisations intergouvernementales, la présente note décrit brièvement les instruments envisageables pour la protection des ST, notamment le droit traditionnel et/ou coutumier, les instruments modernes de protection des droits de propriété intellectuelle, les systèmes sui generis et la documentation des ST, ainsi que les instruments directement liés*

Français

au partage des avantages. En plus des systèmes nationaux, la protection des ST et le partage équitable des avantages tirés de l'utilisation des ressources de la biodiversité et des ST qui leur sont associés peuvent également nécessiter l'adoption de mesures par les pays utilisateurs ou une coopération au niveau multilatéral. La protection des ST est une condition nécessaire, mais pas suffisante, de leur sauvegarde et de leur développement futur. Afin de permettre aux pays en développement de valoriser leurs ST pour le développement et le commerce, il faut les aider à se doter de capacités nationales en vue des objectifs suivants: susciter une prise de conscience de l'importance et du potentiel des ST pour le développement et le commerce; créer des mécanismes institutionnels et consultatifs pour la protection des ST et des innovations dérivées des ST; et faciliter l'identification et la commercialisation des produits et services dérivés des ST. Il importe également de promouvoir un échange de données d'expérience entre pays en développement sur les stratégies nationales de promotion des ST, les systèmes sui generis de protection des ST et la commercialisation des produits et services dérivés de ces savoirs. Une attention particulière devrait être accordée à la mise en place de telles capacités dans les PMA. La présente note contient des analyses et des informations de base destinées à faciliter les travaux des experts. On trouvera au dernier chapitre une liste de questions proposées comme thèmes de discussion.

TD/B/COM.1/33
TD/B/COM.1/EM.13/3

Rapport de la Réunion d'experts sur les systèmes et l'expérience des pays en matière de protection des connaissances traditionnelles, de l'innovation et des pratiques
(30 octobre-1 novembre 2000)

F. Système généralisé de préférences

TD/B/GSP/NORWAY/36

Système généralisé de préférences: Schéma de la Norvège – Modification

UNCTAD/ITCD/TSB/
Misc.56

Système généralisé de préférences: Manuel sur le schéma de l'Australie [en anglais et français seulement]

G. Information sur les mesures de contrôle commercial

Base de données de la CNUCED concernant les mesures de réglementation commerciale

Base de données contenant des informations au niveau de la ligne tarifaire sur les mesures de réglementation commerciales (mesures tarifaires, paratarifaires et non tarifaires) classées d'après le système de codification de la CNUCED concernant les mesures de réglementation commerciale. La diffusion est effectuée par l'intermédiaire de:

TRAINS (Système d'analyse et d'information commerciales). Système d'information sur ordinateur personnel contenant des données tirées de la Base de données concernant les mesures de réglementation commerciale, complétées par des données sur les importations, la description des produits, ainsi que par une documentation générale. La cinquième version CD-ROM (Version 7.0) portant sur 113 pays, est parue en mars 2000 et la prochaine doit sortir début 2001.

IV. INVESTISSEMENT, TECHNOLOGIE ET DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

A. Investissements internationaux, sociétés transnationales et Courants de technologie

UNCTAD/WIR/2000
(n° de vente E.00.II.D.20)

World Investment Report 2000: Cross-border Mergers and Acquisitions and Development. Dans le Rapport sont présentées les tendances en matière d'investissements étrangers directs (IED) ainsi que la ventilation sectorielle et la répartition géographique de ces investissements, un accent particulier étant mis sur les opérations internationales de fusion-acquisition. Principale source d'IED pour les pays développés, les fusions-acquisitions prennent également une importance grandissante pour les pays en développement. Dans le Rapport sont en outre analysés les effets des fusions-acquisitions et des IED sous forme d'investissements en installations nouvelles en ce qui concerne l'emploi, la concurrence, la culture et le développement en général. La liste des 100 plus grandes sociétés transnationales y figure de nouveau cette année. [en anglais seulement]

UNCTAD/WIR/2000 (Vue d'ensemble)	<i>Rapport sur l'investissement dans le monde 2000: Les fusions et acquisitions internationales et le développement. Vue d'ensemble</i>
UNCTAD/ITE/IIT/12 et UNCTAD/ITE/IIT/21	<i>Transnational Corporations Journal</i> (Vol. 8, no. 3 et Vol. 9, nos. 1, 2 et 3) [en anglais seulement]
UNCTAD/ITE/IIT/14 (n° de vente E.00.II.D.2)	<i>FDI Determinants and TNC Strategies. The case of Brazil.</i> [en anglais seulement]
UNCTAD/DITE/2 (Vols. IV et V)	<i>International Investment Instruments: A Compendium</i> <i>Vol. IV – Multilateral and Regional Instruments</i> <i>Vol. V – Regional Integration, Bilateral and Non-governmental Instruments</i> [en anglais seulement]
UNCTAD/ITE/IIT/Misc.19 *	<i>An Investment Guide to Ethiopia – Opportunities and Conditions – April 2000.</i> [en anglais seulement]
UNCTAD/ITE/IIT/Misc.20 (n° de vente E.00.II.D.35)	<i>The Competitiveness Challenge: Transnational Corporations and Industrial Restructuring in Developing Countries.</i> [en anglais seulement]
UNCTAD/ITE/IIT/Misc. 24	<i>Guide d'investissement au Mali –septembre 2000.</i> Le guide de l'investissement au Mali offre aux investisseurs potentiels des informations concrètes sur le climat de l'investissement dans le pays, sur le cadre juridique et réglementaire et sur les opportunités d'investissement. Le guide fournit des informations tirées de sources objectives, mais aussi obtenues grâce à une enquête réalisée auprès de représentants du secteur public et du secteur privé qui avaient participé à un séminaire organisé par la CNUCED en 1999. [en anglais et français seulement]
UNCTAD/ITE/IIT/Misc. 26	<i>UNCTAD'S Work Programme on International Investment Agreements. From UNCTAD IX, Midrand (1996), to UNCTAD X, Bangkok (2000).</i> [en anglais seulement]

UNCTAD/ITE/IIT/Misc. 29 *An Investment Guide to Bangladesh. Opportunities and Conditions - August 2000.* [en anglais seulement]

Série CNUCED consacrée aux problèmes relatifs aux accords internationaux d'investissement

La collection consacrée aux problèmes relatifs aux accords internationaux d'investissement a pour objet de traiter des concepts et des problèmes clés concernant ces accords et de les présenter d'une façon facilement accessible à l'utilisateur final. Les titres publiés en 2000 comprennent:

Français

UNCTAD/ITE/IIT/13 *Trends in international investment agreements: an Overview.*
(n° de vente E.99.II.D.23) [en anglais seulement]

UNCTAD/ITE/IIT/15 *Taking of Property.*
(n° de vente E.00.II.D.4) [en anglais seulement]

UNCTAD/ITE/IIT/16 *Taxation.*
(n° de vente E.00.II.D.5) [en anglais seulement]

UNCTAD/ITE/IIT/18 *International Investment Agreements: Flexibility for Development.*
(n° de vente E.00.II.D.6) [en anglais seulement]

UNCTAD/ITE/IIT/19 *Employment.*
(n° de vente E.00.II.D.15) [en anglais seulement]

UNCTAD/ITE/IIT/20 *Transfer of Funds.*
(n° de vente E.00.II.D.38) [en anglais seulement]

UNCTAD/ITE/IIT/Misc.22 *Lessons from the MAI.*
(n° de vente E.99.II.D.26) [en anglais seulement]

B. Politiques nationales relatives à l'innovation et à l'investissement

TD/B/COM.2/EM.8/2 *Mesures pouvant être prises par les pays d'origine. Note du secrétariat de la CNUCED.*

TD/B/COM.2/27 *Rapport de la Réunion d'Experts sur les mesures pouvant être*

TD/B/COM.2/EM.8/3 *prises par les pays d'origine.* (8-10 November 2000)

UNCTAD/ITE/IIP/Misc.17 *Investment Policy Review of Uganda.*
(n° de vente E.99.II.D.24) [en anglais seulement]

UNCTAD/ITE/IIP/Misc.19 *Investment Policy Review of Peru.*
(n° de vente E.00.II.D.7) [en anglais seulement]

UNCTAD/ITE/IIP/
Misc.0020 *WAIPA Annual Report 1999-2000.*
[en anglais seulement]

UNCTAD/ITE/IIP/Misc.21 *Investment Regimes in the Arab World.*
(n° de vente E/F.00.II.D.32) [en anglais/français]

C. Développement des entreprises

TD/B/COM.3/EM.10/2 *Mise en valeur des ressources humaines et formation en matière de services d'appui au commerce: les clefs d'une croissance offrant un potentiel particulier aux PMA: Note thématique établie par le secrétariat de la CNUCED*

TD/B/COM.3/31 *Rapport de la Réunion d'experts sur les relations entre les PME et les sociétés transnationales en vue de promouvoir la compétitivité des PME (27-29 novembre 2000)*
TD/B/COM.3/EM.11/3

TD/B/COM.3/34

Renforcer la compétitivité des PME dans le contexte de l'IED dans les pays en développement. Le présent document passe en revue les mandats actuels de la CNUCED concernant le développement et l'internationalisation des entreprises. Le secrétariat y propose divers thèmes que la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement pourrait aborder au cours des quatre prochaines années, d'ici à la onzième session de la Conférence. Les quatre thèmes proposés portent sur les moyens pour les gouvernements et les organisations internationales de promouvoir l'activité et la compétitivité des entreprises locales: en ciblant des investisseurs étrangers susceptibles d'établir des liens avec ces entreprises, en recourant à des mécanismes financiers novateurs, en adoptant des politiques de promotion des entreprises compatibles avec les engagements internationaux en matière de commerce et d'investissement, et en aidant les PME à se doter des technologies de l'information et de la communication nécessaires pour être présentes sur les marchés mondiaux.

Français

TD/B/COM.3/EM.11/2

Amélioration de la compétitivité des PME par l'établissement des liens. Document de base établi par le secrétariat de la CNUCED. La compétitivité des PME sur le marché international dépend de leur accès à certaines ressources essentielles, dont les plus importantes sont les ressources financières, la technologie et les compétences en matière de gestion. Les sociétés transnationales (STN) ont toujours été un important moyen pour les PME d'accéder aux nouvelles technologies et d'acquérir un savoir-faire en matière de gestion. La réorientation des stratégies de production des entreprises, de la simple intégration à une intégration plus complexe, a ouvert des perspectives pour les PME tout en durcissant les critères d'entrée dans les réseaux de sociétés transnationales. Les pays

en développement doivent désormais à la fois adopter des politiques qui renforcent l'effet des investissements étrangers directs (IED) sur le développement en attirant des STN désireuses d'établir des liens avec des PME, et prendre des mesures pour favoriser la création de tels liens. On trouvera

dans le présent document une analyse des différents types de liens et de leurs retombées, ainsi que de leurs avantages et de leurs inconvénients, un examen des conditions nécessaires à l'établissement de liens, et un résumé des enseignements tirés de l'atelier qui a été consacré récemment à l'instauration de liens. Il est généralement estimé que la nature et la vigueur des liens créés dépendent dans une large mesure des capacités technologiques et autres ressources des entreprises locales. Des mesures et des programmes spéciaux d'appui s'imposent pour renforcer ces capacités, mais ils ont peu de chances de donner des résultats s'ils ne respectent pas le principe de subsidiarité (selon lequel chaque entité entreprend ce qu'elle fait le mieux) et ne s'inscrivent pas dans un ensemble cohérent de mesures de promotion de l'investissement, de la concurrence, du transfert de technologie et du développement des PME. Un certain nombre de mesures sont recommandées pour améliorer les résultats des PME locales et renforcer leur position dans le contexte de leur collaboration avec les sociétés transnationales.

UNCTAD/ITE/EDS/ Misc.17	<i>EMPRETEC the first ten years – empowering entrepreneurs for the 21st century</i> [en anglais seulement]
UNCTAD/ITE/EDS/ Misc.18/Vol. I	<i>Development Strategies and Support Services for SMEs: Proceedings of four intergovernmental expert meetings.Vol. I</i> [en anglais seulement]
UNCTAD/ITE/EDS/ Misc.18/Vol. II	<i>Development Strategies and Support Services for SMEs: Proceedings of four intergovernmental expert meetings.Vol. II</i> [en anglais seulement]
UNCTAD/ITE/IIP/9 (Sales No. E.00.II.D.37)	<i>ATAS XII : The Role of Publicly Funded Research and Publicly Owned Technologies in the Transfer and Diffusion of Environmentally Sound Technologies (ESTs).</i> [en anglais seulement]
TD/B/COM.2/25 TD/B/COM.2/ISAR/10	<i>Rapport du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication sur sa dix-septième session (3-5 juillet 2000)</i>

TD/B/COM.2/26
TD/B/COM.2/EM.7/3

Rapport de la Réunion d'experts sur les fusions-acquisitions : mesures visant à optimiser les incidences positives et à minimiser les éventuelles incidences négatives de l'investissement international (19 au 21 octobre 2000)

TD/B/COM.2/EM.7/2 et
Corr.1

Incidences des fusions-acquisitions internationales sur le développement et questions de politique générale à examiner (19-21 juin 2000)

TD/B/COM.2/ISAR/9 et
Corr.1

Comptabilité des petites et moyennes entreprises. Ce document a été établi par le secrétariat de la CNUCED pour la dix-septième session du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication. A sa seizième session, le Groupe avait décidé de consacrer sa dix-septième session à un examen des besoins en matière de comptabilité des petites et moyennes entreprises (PME). Les règles de transparence et d'information en vigueur, notamment les normes comptables internationales visent essentiellement à répondre aux besoins des grandes sociétés cotées. Or elles sont tout aussi importantes pour permettre aux PME d'être compétitives, de se développer, d'obtenir des financements et de trouver des partenaires. Dans la quasi-totalité des pays, les entreprises sont en majorité des PME. Celles-ci sont en général tenues de respecter des règles de comptabilité et de publication qui n'ont pas été conçues pour elles, mais qui ont été élaborées à l'intention des grandes sociétés. Dans la plupart des cas, faute de posséder les compétences, l'infrastructure et les autres ressources nécessaires, elles n'ont pas les moyens de les appliquer. Les rapports financiers qu'elles établissent conformément à des règles inadaptées ne peuvent leur servir à améliorer la gestion interne. Le présent rapport vise à aider le Groupe de travail à examiner les besoins des PME, les règles en vigueur, les pratiques suivies et les problèmes rencontrés en matière de comptabilité. Des solutions sont également proposées pour élaborer des systèmes comptables adaptés aux PME. Les débats du Groupe devraient permettre de s'entendre sur les moyens de poursuivre des travaux en vue de formuler une directive.

Français

UNCTAD/ITE/TEB/1 *TNC-SME Linkages for Development. Issues-experiences-best practices. Proceedings of the Special Round Table on TNCs, SMEs and Development, UNCTAD X, Bangkok, 15 February 2000.* [en anglais seulement]

UNCTAD/ITE/TED/1
(n° de vente E.00.II.D.28) *Integrating Environmental and Financial Performance at the Enterprise Level. A Methodology for Standardizing Eco-efficiency Indicators.* [en anglais seulement]

D. Commerce, développement durable et la contribution des femmes et des hommes

TD(X)/PC/7 et Corr.1 *Séminaire préparatoire à la dixième session de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement: "Comment mettre l'investissement étranger direct au service d'un développement durable" (15 novembre 1999)*

UNCTAD/ITE/IIT/17
(Vol.VII, Part 1)
(n° de vente E.00.II.D.11)
(Vol.VII, Part 1) *World Investment Directory Vol. VII – Part 1. Asia and the Pacific* [en anglais seulement]

UNCTAD/ITE/IIT/17
(Vol.VII, Part 2)
(n° de vente E.00.II.D.11)
(Vol.VII, Part 2) *World Investment Directory Vol. VII – Part 2. Asia and the Pacific* [en anglais seulement]

V. INFRASTRUCTURE DES SERVICES POUR LE DEVELOPPEMENT ET EFFICACITE COMMERCIALE

A. Logistique commerciale

UNCTAD/RMT/(2000)/1
(n° de vente E.00.II.D.34) *Review of Maritime Transport 2000* [en anglais seulement]

UNCTAD/SDTE/TIB/
Misc.17 *Bulletin des Transports, No. 20, Nov. 2000*

B. Facilitation du commerce

- TD/B/COM.3/32
TD/B/COM.3/EM.10/3 *Rapport de la Réunion d'experts sur la mise en valeur des ressources humaines et la formation en matière de services d'appui au commerce: les clefs d'une croissance offrant un potentiel particulier pour les PMA (13-15 décembre 2000)*
- UNCTAD/SDTE/Misc.33 *Guide des pôles commerciaux. Un accès sûr et personnalisé au marché électronique mondial pour les petites et moyennes entreprises.*
- UNCTAD/SDTE/Misc.35 *Trade Point Review 1999-2000 – October 2000*
[en anglais seulement]

C. Commerce électronique

- TD/B/COM.3/35 *Renforcement des capacités pour le commerce électronique: impact de la nouvelle économie sur les secteurs traditionnels des pays en développement: commerce électronique et tourisme.*
Note du secrétariat de la CNUCED.
- TD/B/COM.3/EM.9/2 *Commerce électronique et tourisme.* Nouvelles perspectives et nouveaux enjeux pour les pays en développement. Le présent rapport examine les principales conséquences du développement du commerce électronique pour le tourisme. Le cybercommerce joue déjà un rôle important dans ce secteur où l'information est primordiale et où de nombreux pays en développement possèdent un avantage concurrentiel. Les mutations que l'industrie du tourisme connaît donnent l'occasion à ces pays d'améliorer leur position sur le marché international à condition d'adopter le modèle d'exploitation et la technologie du commerce électronique. De nombreux acteurs du secteur se transforment en "infomédiaires" (fournisseurs d'informations) qui, pour réussir, doivent se forger une image de marque crédible jouissant d'une bonne réputation auprès des consommateurs. Les producteurs de services touristiques des pays en développement peuvent avoir intérêt à étoffer leurs services en ligne en prenant aussi des réservations pour d'autres producteurs locaux afin d'offrir aux consommateurs un produit touristique complet. Les "organisations de gestion ou de

promotion des destinations" (OGD) – aussi bien privées que publiques – des pays en développement devraient non seulement adopter une "stratégie Internet totale", mais aussi inciter et aider tous les acteurs nationaux du secteur à faire de même.

- TD/B/COM.3/30
TD/B/COM.3/EM.9/3
- Rapport de la Réunion d'experts sur le commerce électronique et le tourisme (18-20 septembre 2000)*
- UNCTAD/SDTE/Misc.11
- Building Confidence. Electronic Commerce and Development [en anglais seulement]*

VI. PAYS LES MOINS AVANCÉS, PAYS EN DEVELOPPEMENT SANS LITTORAL ET PAYS EN DEVELOPPEMENT INSULAIRES

- UNCTAD/LDC/2000
(n° de vente F.00.II.D.21)
- Les pays les moins avancés: Rapport 2000 Aide, flux financiers privés et endettement extérieur: le défi du financement du développement dans les PMA*
- UNCTAD/LDC/2000
(Aperçu général)
- Les pays les moins avancés Rapport 2000 : Aperçu général par le Secrétaire général de la CNUCED*
- UNCTAD/LDC/Misc.51
- Report of the First Negotiating Meeting to Consider the Draft Transit Traffic Framework Agreement between the People's Republic of China, Mongolia and the Russian Federation.*

Troisième Conférence des Nations Unies sur les Pays les Moins Avancés Bruxelles, 14-20 mai 2001 : Processus préparatoire

- A/CONF.191/IPC/2
- Rapport de la réunion préparatoire d'experts consacrée aux PMA Africains Anglophones, tenue à Addis-Abeba, Ethiopie, du 27 au 29 mars 2000.*
- A/CONF.191/IPC/3
- Rapport de la réunion préparatoire d'experts pour les pays les moins avancés d'Asie et du Pacifique, tenue à Katmandou, Népal, du 3 au 5 avril 2000.*

A/CONF.191/IPC/4	<i>Rapport de la réunion préparatoire d'experts pour les PMA Africains Francophones, tenue à Niamey, Niger, du 18 au 20 avril 2000.</i>
A/CONF.191/IPC/5	<i>Lignes directrices pour l'établissement du programme national d'action pour le développement.</i>
A/CONF.191/IPC/6	<i>Rapport de la première réunion du forum consultatif sur la préparation de la Troisième Conférence des Nations Unies sur les Pays les moins avancés (21-22 juillet 1999).</i>
A/CONF.191/IPC/7	<i>Première réunion interinstitutions sur la préparation de la Troisième Conférence des Nations Unies sur les Pays les moins avancés, tenue à Genève le 20 juillet 1999.</i>
A/CONF.191/IPC/8	<i>Rapport de la deuxième réunion du forum consultatif sur la préparation de la Troisième Conférence des Nations Unies sur les Pays les moins avancés, tenue à Genève le 11 avril 2000.</i>
A/CONF.191/IPC/9	<i>Rapport de la deuxième réunion interinstitutions sur la préparation de la Troisième Conférence des Nations Unies sur les Pays les moins avancés, tenue à Genève le 10 avril 2000.</i>
A/CONF.191/IPC/10	<i>Contributions des organisations et institutions au processus préparatoire de la conférence.</i>
A/CONF.191/IPC/11	<i>Rapport intérimaire sur le cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés.</i>
A/CONF.191/IPC/12	<i>Le développement durable des pays les moins avancés et leur intégration positive dans l'économie mondiale: résultats obtenus, difficultés rencontrées et perspectives.</i>
A/CONF.191/2	<i>Rapport du Comité préparatoire intergouvernemental de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés sur les travaux de sa première session. New York, 24-28 juillet 2000.</i>

VII. COOPERATION TECHNIQUE

TD/B/47/2
TD/B/WP/125

Examen des activités de coopération technique de la CNUCED. La section I du présent rapport donne un aperçu des activités menées en 1999 et expose l'évolution des rapports effectifs et de la mobilisation des ressources. Les apports effectifs ont globalement augmenté de 16,5 % par rapport à 1998, atteignant ainsi un peu plus de 25 millions de dollars E.-U., et la part attribuée aux pays les moins avancés (40 % environ) a augmenté par rapport aux chiffres pour 1998. Les contributions au fonds d'affectation spéciale ont diminué, passant de 17,2 millions de dollars E.-U. à 13,6 millions. La répartition des activités de coopération technique traduit une légère augmentation des projets nationaux et régionaux par rapport aux projets interrégionaux. La section II du rapport étudie les activités menées dans les pays les moins avancés. La section III traite de la coopération avec les autres organes et organismes, qui continuent à progresser de façon satisfaisante, et de la participation de la CNUCED aux travaux du ACC/PCNUAD et aux projets financés avec l'aide du FNUPI. La section IV examine l'utilisation des capacités des pays en développement dans les activités de coopération technique de la CNUCED. La section V offre des informations sur l'évaluation des

programmes de coopération technique entrepris en 1999. La section VII rend compte de la coopération entre la CNUCED et le secteur privé. La section VIII aborde la question de la stabilité financière de certains programmes de coopération technique. On trouvera dans l'annexe I un bilan par programme des activités entreprises en 1999 et, dans l'annexe II, des renseignements statistiques sur la coopération technique de la CNUCED.

TD/B/47/2/Add.1
TD/B/WP/125/Add.1

Review of technical cooperation activities of UNCTAD.
[en anglais seulement]

TD/B/47/2/Add.2
TD/B/WP/125/Add.2

Review of technical cooperation activities of UNCTAD.
[en anglais seulement]

- TD/B/47/8
TD/B/WP/132
- Plan indicatif de la coopération technique de la CNUCED pour 2001. Note du secrétariat de la CNUCED.*
- TD/B/WP/133
- Application du paragraphe 166 du Plan d'action adopté à la dixième session de la Conférence : Développement des programmes et des activités de la CNUCED en matière de renforcement des capacités.*
- UNCTAD/LDC/Misc.51
- Report of the First Negotiating Meeting to Consider the Draft Transit Traffic Framework Agreement between the People's Republic of China, Mongolia and the Russian Federation.*

VIII. DOCUMENTS DE TRAVAIL

- UNCTAD/OSG/
DP 145-153
- Matériel produit par des membres du secrétariat en anglais seulement; voir liste dans la section anglaise de ce *Guide*, sous la rubrique VIII. Discussion Papers.

IX. OCCASIONAL PAPERS (ÉTUDES SPÉCIALES)

- UNCTAD/EDM/
Misc.98-135
- Matériel produit par des membres du secrétariat en anglais seulement; voir liste dans la section anglaise de ce *Guide*, sous la rubrique IX. Occasional Papers.

X. DOCUMENTS DE TRAVAIL- SERIE G-24

- G-24
Nos. 1-7
- Pour une liste complète de ces documents voir la section anglaise de ce *Guide*, sous la rubrique X. G-24 Discussion Paper Series.